



SEV 2021 : séjours Groupe vs Individuel

Juillet 2022
Isabelle Bouquet



❖	L'essentiel à retenir	3
❖	Profil socio-démographique	8
	✓ Synthèse Partis SEV vs France 60 ans et +	9
	✓ Synthèse Partis SEV en Groupe vs en Individuel	10
	✓ Résultats détaillés : sexe, âge, catégorie d'agglomération	11
	✓ Résultats détaillés : handicap/dépendance, aide financière, ancienneté et multi-séjours SEV	12
	✓ Résultats détaillés : région d'origine du senior (domicile)	13
❖	Profil des séjours	15
	✓ Environnement	16
	✓ Région de destination	17
	✓ Opérateurs de tourisme, durée du séjour	19
	✓ Période de départ	21
❖	SEV 2021 vs la crise sanitaire + tendances 2019/2021	22
❖	Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet	27
❖	L'impact économique de SEV sur le territoire	35
	✓ Récapitulatif par région	36

- 48 768 bénéficiaires du programme SEV en 2021 dont 70 % pour le dispositif Groupe (33 969)
- 19,75 millions de chiffre d'affaires générés pour l'activité Hébergement dont 4,63* millions de subventions directes de l'ANCV qui a participé au financement de 60 % des séjours (29 273 personnes)
- Après une année 2020 atypique, 2021 est une année intermédiaire au niveau du nombre de partants et de la période des départs : elle tend à se rapprocher des résultats de 2019 sans toutefois les atteindre
- Apparaissent également quelques évolutions notables vs 2019 concernant le profil des partis et/ou des séjours SEV sans possibilité, pour l'instant, de déterminer s'il s'agit de changements conjoncturels ou structurels : réduction de la part des séjours subventionnés par l'ANCV, progression des anciens partants SEV vs les primo-partants, un cœur de cible qui se concentre sur les 70-79 ans, une raréfaction des séjours courts + une modification de la structure des partis en groupe selon les types de porteur de projet

Profil socio-démographique des bénéficiaires SEV

➤ Age

- ✓ Le cœur de cible de SEV : les 70 - 84 ans qui représentent 65 % des partis avec SEV vs 44 % de l'ensemble des 60 ans et plus vivant en France
- ✓ Un âge charnière : 75 - 79 ans, la tranche d'âge :
 - pour laquelle l'écart entre les partis SEV et les seniors vivant en France est le plus élevé : les 75 - 79 ans représentent 22 % des partis SEV vs 14 % des 60 ans et plus vivant en France
 - qui segmente les partants SEV :
 - En dessous : davantage de partis en individuel dont 65 % ont moins de 75 ans (54 % pour les groupes)
 - Au dessus : davantage de partis en groupe : 24 % des partis en groupe ont au moins 80 ans vs 14 % pour les individuels.

➤ Sexe

- ✓ Des partants avec SEV plus âgés que l'ensemble des seniors France ➡ davantage de femmes parmi les partis SEV (67 % vs 56 % des 60 ans et + France)
- ✓ Des partis en groupe plus âgés que les individuels ➡ également davantage de femmes parmi eux (69 % vs 61 % pour les individuels).

➤ Handicap et dépendance

- ✓ 4 % de partis avec SEV en situation de handicap ou dépendance
- ✓ Très nettement plus parmi les individuels : 7 % vs 3 % parmi les groupes, la différence se situant sur le handicap.

➤ Région de domicile

- ✓ Par rapport à la structure de l'ensemble des 60 ans et + vivant en France, davantage de seniors partis avec SEV domiciliés dans les Pays de la Loire, le Grand Est et, dans une moindre mesure, les Hauts-de-France

Profil socio-démographique des bénéficiaires SEV (suite)

➤ Région de domicile (suite)

- ✓ A l'inverse, sont sous-représentés parmi les partis SEV, les résidents en Centre-Val de Loire, Ile-de-France et deux des trois régions du sud (Nouvelle Aquitaine et PACA) plus la Corse
- ✓ Des différences régionales également au sein du programme SEV :
 - Proportionnellement, nettement plus de partis en groupe originaires de Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire et Grand Est
 - Davantage de partis en individuel domiciliés en Hauts-de-France, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes.

Profil SEV

➤ Subvention accordée

- ✓ Six séjours SEV sur dix sont subventionnés par l'ANCV
- ✓ Des résultats groupe nettement en retrait (56 % vs 70 % pour les individuels) car très peu d'éligibles à l'aide par conjoint et en tant qu'aidant parmi les partis en groupe.

➤ Ancienneté SEV

- ✓ Parmi les partis 2021, environ un sur trois est un primo-partant SEV (31 %)
- ✓ Des résultats tirés vers le haut par les séjours en groupe parmi lesquels on trouve 4 fois plus de primo-partants (40 % vs 10 % pour les individuels) et trois fois moins de très anciens (inscrits à SEV depuis 8 ans et plus) : 7 % vs 22 %.

➤ Multi-séjours SEV

- ✓ Au global, très peu de multi-partants SEV sur l'année (8 %). Rappel : l'aide de l'ANCV n'est accordée qu'une seule fois par an
- ✓ 95 % de ces multi-séjours se font sur un même type de séjour, seulement 5 % de multi-partants mixtes (en groupe et en individuel)
- ✓ Des individuels quatre fois plus adeptes des multi-départs : 16 % vs 4 % pour les séjours en groupe.

Profil des séjours

➤ Destination

- ✓ La mer reste la destination la plus prisée : elle concentre environ six séjours sur dix (Groupe et/ou Individuel). Les différences se situent sur les deux autres environnements : des groupes légèrement plus adeptes de la campagne (24 % vs 22 %), des individuels un peu plus nombreux à la montagne (21 % vs 18 %)
- ✓ Au sein de chaque cible ainsi qu'au global, des âges moyens très proches selon le type de destination
- ✓ Une hiérarchie des régions de destination sans surprise : les trois régions du sud de la France (Occitanie, Nouvelle Aquitaine et PACA) sont celles qui accueillent le plus de séjours (55 % à elles trois)
- ✓ Suivent l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bretagne. Les cinq régions les plus fréquentées totalisent quasiment les trois quarts des séjours, les huit autres régions se partageant les 26 % restants

Profil des séjours (suite)

➤ Destination (suite)

- ✓ Des différences Groupe vs Individuel de faible ampleur en matière de répartition régionale des destinations des séjours :
 - Les individuels sont un peu plus adeptes de l'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Normandie ainsi que de régions traditionnellement peu touristiques (Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire)
 - Les groupes ont, pour leur part, une petite préférence pour la Nouvelle Aquitaine et surtout pour la Corse.

➤ Durée du séjour

- ✓ Au global, une majorité écrasante de séjours 8 jours / 7 nuits (93 %) mais des différences majeures selon les dispositifs : on compte cinq fois plus de séjours courts (5 jours / 4 nuits) pour les départs en groupe (10 % vs 2 % pour les individuels).

➤ Période du séjour

- ✓ Période de départ : une année toujours un peu perturbée par le Covid :
 - Réapparition de séjours significatifs en juin mais très loin de leur niveau de 2019, en particulier pour les groupes : 17 % vs 31 % en 2019 (2 % en 2020)
 - En revanche, les séjours du mois de mai restent anecdotiques : 1 % vs 14 % en 2019
- ✓ Mais, dans le détail, des comportements Groupe et Individuel assez différents finalement :
 - Des individuels plus prompts à partir dès le mois de juin : 25 % en juin/début juillet vs 17 % pour les groupes
 - Des groupes plus nombreux à attendre la fin de l'été : 64 % fin août/septembre vs 58 % pour les individuels
- ✓ Deux explications : des porteurs de projet à la fois plus prudents (des seniors plus fragiles + question de la responsabilité) et une organisation par nature plus lourde à mettre en place une fois la décision du départ prise
- ✓ Remarque : la configuration du calendrier (le nombre de week end dans le mois) influence fortement les résultats en terme de période dans la mesure où 73 % des séjours commencent un samedi.

➤ Opérateurs de tourisme

- ✓ 45 opérateurs ont participé à SEV en 2021 : 38 ont reçu des groupes et des individuels (85 %), 1 uniquement des groupes (2 %) et 6 uniquement des individuels (13 %)
- ✓ Les trois opérateurs qui ont reçu le plus de bénéficiaires concentrent 37 % des séjours (Groupe : 41 % - Individuel : 28 %), les dix premiers totalisant 73 % des séjours
- ✓ Les trois quarts des séjours SEV (Groupe comme Individuel) concernent des opérateurs adhérents à l'UNAT.

Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet

➤ Deux catégories de porteur de projet concentrent 82 % des séjours en groupe :

- ✓ Les associations et clubs (47 %), principalement de retraités mais pas exclusivement : associations de malades / handicapés, associations familiales, sportives ou liées à une activité professionnelle
- ✓ Les collectivités territoriales (35 %) : des CCAS/CIAS (28 %) mais également des communes/Intercommunes (6 %) ainsi que des structures communales rattachées (1 %), le niveau communal totalisant 94 % de ces départs

Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet (suite)

- Des porteurs de projet dont les partants cumulent fragilité économique (évaluée par la part de séjours subventionnés) et fragilité personnelle souvent liée au grand âge mais pas uniquement (mesurée par la part de séjours courts) :
 - ✓ les porteurs de projet "spécialisés" : hébergements permanents et structures d'accueil/orientation/informations (à l'exception des services d'aide à domicile)
 - ✓ certains généralistes comme les structures sociales tous publics, les organismes caritatifs et les opérateurs de tourisme
- Parmi les publics les moins fragiles (les deux indicateurs sont en dessous de la moyenne), on trouve les seniors partis via les associations/clubs et les COS/CE.

SEV 2021 : une année intermédiaire

- Au niveau du nombre de partants :
 - ✓ Une nette reprise après la très forte chute de 2020 mais sans retrouver le niveau de 2019 : 48 768 séjours en 2021 vs 22 406 en 2020 et 85 228 en 2019
 - Vs 2019 : un déficit de séjours plus important sur le dispositif Groupe : un nombre de séjours divisé par 1,9 vs par seulement 1,4 pour les individuels : l'impressionnante chute de 2020 (divisé par 5,8) n'a pas pu être complètement compensée par la nette reprise de 2021 (multiplié par 3,1)
 - ➡ Une répartition entre les deux dispositifs qui tend à retrouver son apparence habituelle mais pas (encore ?) "parfaitement" : 70 % de départs en groupe (75 % en 2019 - 49 % en 2020).
- Sur le plan des périodes de départ : une année toujours un peu perturbée par le Covid :
 - ✓ Réapparition de séjours significatifs en juin mais sans retrouver le niveau de 2019 (20 % vs 31 %), en particulier pour les groupes (17 % vs 25 % pour les individuels)
 - ✓ En revanche, les séjours du mois de mai restent anecdotiques : 1 % vs 14 % en 2019.

Tendances 2019/2021 : quelques évolutions notables concernant le profil des partis et/ou des séjours SEV

- Une forte volonté de partir "quoi qu'il en coûte" en 2021, encore plus marquée pour les partants en individuel
 - ✓ Tous dispositifs confondus : baisse de 5 points de la part des séjours subventionnés par l'ANCV (60 % vs 65 % en 2019), plus forte sur le dispositif Individuel (7 points)
 - ✓ Davantage de multi-partants individuels bien que l'aide financière de l'ANCV ne soit attribuée qu'une seule fois : 16 % vs 12 % en 2019.
- Des anciens partants avec SEV plus nombreux (69 % vs 60 % en 2019), signe de la confiance portée au programme SEV face à une situation sanitaire toujours inquiétante

Tendances 2019/2021 : quelques évolutions notables concernant le profil des partis et/ou des séjours SEV (suite)

- Après le "rajeunissement" de 2020 lié à la crise sanitaire, l'âge moyen des partis retrouve son niveau de 2019 mais, la répartition par tranche d'âge est modifiée : nette progression de la part des 70 - 79 ans, plus que jamais cœur de cible du programme SEV : ils totalisent plus de la moitié des séjours (50 % pour les groupes, 54 % pour les individuels) alors qu'ils ne représentent que 34 % des personnes de 60 ans et plus vivant en France
- Des séjours courts qui se raréfient (7 % vs 10 % en 2019) même pour les partis en groupe probablement en lien avec la diminution de la part des 80 ans et plus parmi eux (24 % vs 28 % en 2019)
- Séjours Groupe : une modification de la structure des partants selon le type de porteur de projet :
 - ✓ Certains types de porteur de projet qui avaient plutôt bien résisté en 2020 ont poursuivi dans cette voie :
 - En premier lieu, les associations/clubs qui désormais se détachent avec 47 % des séjours (vs 40 % en 2019)
 - De même, les organismes caritatifs et, dans une moindre mesure, les opérateurs de tourisme, présentent, certes, une part des séjours légèrement inférieure à celle de l'an dernier, mais, elle est supérieure à celle de 2019
 - ✓ En revanche, les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance n'ont pas réussi à capitaliser après leur progression de 2020 et ont retrouvé en 2021 un niveau équivalent à celui qu'elles avaient auparavant
 - ✓ Certains types de porteur de projet qui avaient particulièrement chuté en 2020 se reprennent en 2021 mais sans toutefois, retrouver leur niveau de 2019 :
 - Ainsi, les collectivités territoriales totalisent en 2021 35 % des séjours (vs 27 % en 2020 - 42 % en 2019)
 - C'est également le cas des porteurs de projet spécialisés (2,5 % en 2021 - 1,5 % en 2020 - 4,5 % en 2019) à l'exception des hébergements permanents qui ne se sont pas repris et restent bloqués à 1 % des départs (vs 3 % en 2019)
 - ✓ Enfin, les résultats des structures sociales tous publics et des COS/CE sont tellement proches sur la période 2019/2021 qu'il est difficile d'en tirer des conclusions fiables.

La question est : ces nouvelles tendances sont-elles conjoncturelles ou structurelles ? Premiers éléments de réponse l'an prochain.



Les caractéristiques communes aux partis SEV (groupe ou individuel) vs les seniors France



Ce qui les rapproche

Femmes
67 %

Vs 56 %
des 60 et
+

Pays de
la Loire
11 %

Vs 6 %
des 60 et
+

Grand Est
12 %

Vs 9 %
des 60 et
+

Hauts-de-
France
10 %

Vs 8 %
des 60 et
+

70 - 84 ans
65 %

Vs 44 %
des 60 et
+

Et en particulier les 75 - 79 ans

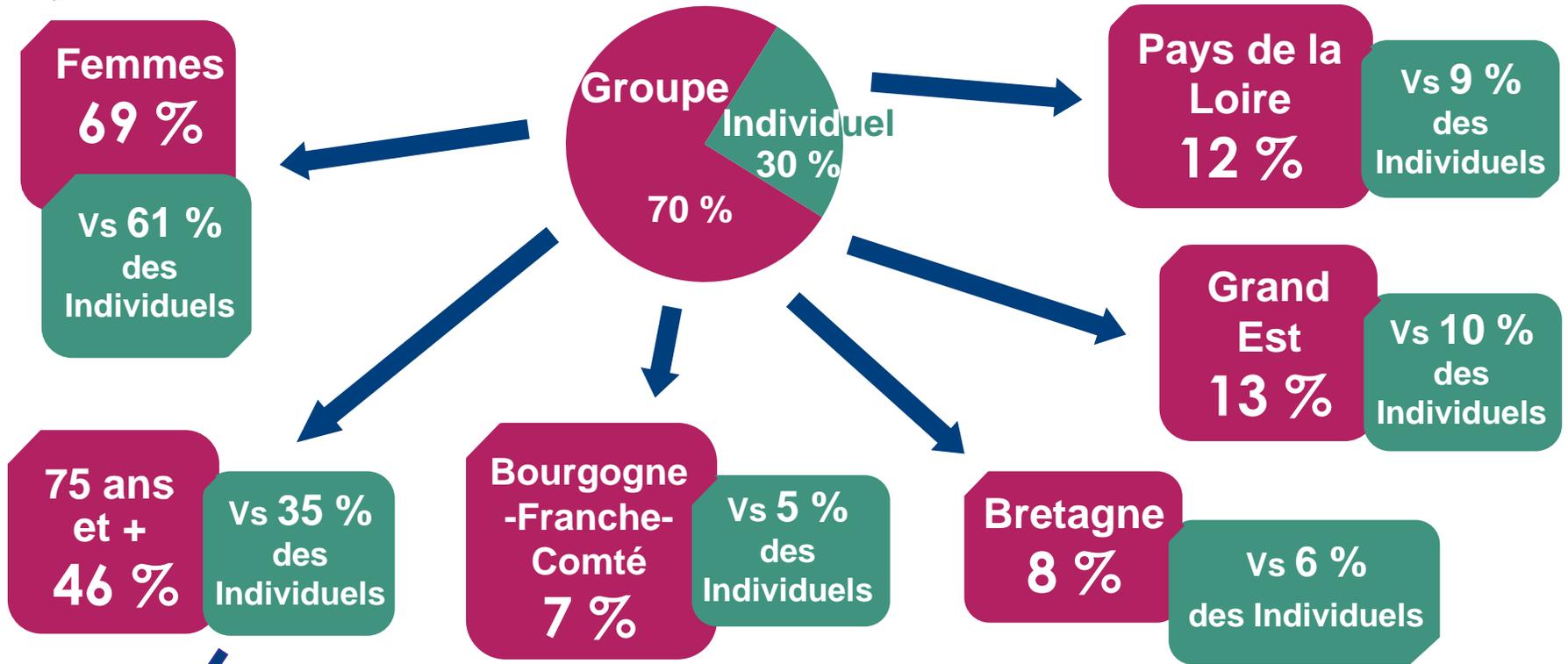
	Partis SEV	France 60 ans et +
70 - 74 ans	29 %	20 %
75 - 79 ans	22 %	14 %
80 - 84 ans	14 %	10 %

Particulièrement peu de partis avec SEV en

- Centre-Val de Loire (3 % vs 4 %)
- Ile-de-France (10 % vs 14 %)
- Nouvelle Aquitaine (7 % vs 11 %)
- PACA (6 % vs 9 %)
- Corse (0,01 % vs 1 %)

Sources : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2022 (résultats provisoires arrêtés fin 2021), France Métropolitaine (quasiment aucun parti domicilié dans les DOM) : 17,978 millions de 60 ans et +
Ensemble des partis SEV 2021 : 48 768

Les partis en groupe vs en individuel : ce qui les différencie



Et en particulier les 80 ans et plus

Tranche d'âge	Groupe (%)	Individuel (%)
75 - 79 ans	22 %	21 %
80 - 84 ans	16 %	10 %
85 ans et +	8 %	4 %

Age moyen

Groupe : 74 ans

Individuel : 72,5 ans

Davantage de partis en individuel en

- Auvergne-Rhône-Alpes (15 % vs 12 %)
- Hauts-de-France (14 % vs 8 %)
- PACA (7 % vs 5 %)

RAPPEL : pour la région : filtre des porteurs de projet pour les groupes

Ensemble des partis en groupe SEV 2021 : 33 969
Ensemble des partis en individuel SEV 2021 : 14 799

Profil socio-démographique

Se distingue en +++

Se distingue en ---

	60 ans et + France	Total Partis SEV
Bases	17 978 330*	48 768
Homme	44 %	33 %
Femme	56 %	67 %
Moins de 60 ans		1 %
60 - 64 ans	22 %	7 %
65 - 69 ans	21 %	20 %
70 - 74 ans	20 %	29 %
75 - 79 ans	14 %	22 %
80 - 84 ans	10 %	14 %
85 ans et +	13 %	7 %
Age moyen	72 ans et 6 mois	73 ans et 8 mois
Hors éligibles en tant qu'aidant		73 ans et 11 mois

	Partis Groupe	Partis Individuel
Bases	33 969	14 799
31 %	39 %	
69 %	61 %	
1 %	1 %	
7 %	8 %	
18 %	23 %	
28 %	33 %	
22 %	21 %	
16 %	10 %	
8 %	4 %	
74 ans et 1 mois	72 ans et 7 mois	
74 ans et 4 mois	72 ans et 10 mois	

Le cœur de cible de SEV : les 70 - 84 ans (21 points de plus vs les seniors France)

Et en particulier les 75 - 79 ans (58 % plus nombreux parmi les partis SEV vs les seniors France)

75 - 79 ans : un âge charnière qui segmente la population des partis SEV

- Avant : davantage de partis en individuel
- Après : davantage de partis en groupe

Remarque concernant l'âge moyen des 60 ans et + France

Il est tiré vers le haut par les seniors très âgés (95 ans et +) alors qu'ils sont, très logiquement, peu nombreux parmi les partis SEV

* Source : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2022 (résultats provisoires arrêtés fin 2021), France Métropolitaine (quasiment aucun parti domicilié dans les DROM)

	60 ans et + France	Total Partis SEV
Bases	17 065 907**	48 768
Rural (< 2.000 hab.)	23 %	25 %
De 2 à 20.000 hab.	20 %	21 %
De 20 à 100.000 hab.	16 %	16 %
> 100.000 hab.	29 %	29 %
Agglo. Parisienne	12 %	9 %

	Partis Groupe	Partis Individuel
Bases	33 969	14 799
25 %	24 %	
21 %	21 %	
15 %	17 %	
29 %	30 %	
10 %	8 %	

Un peu moins de partis avec SEV habitant en agglomération parisienne en raison d'un déficit sur le dispositif individuel, à l'inverse légèrement sur-représenté dans les villes de taille intermédiaire

** Source : Insee, recensement de la population 2017, unités urbaines 2020 vs données SEV sur la base du couple "ville + code postal"

Les partis en groupe vs en individuel : autres caractéristiques

4 % de seniors en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Partis 2021 : handicap (1 705) - dépendance (367)

Groupe : moins de seniors souffrant d'un handicap mais un peu plus en perte d'autonomie

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	48 768	33 969*	14 799**
Handicap ou dépendance	4 %	3 % ← → 7 %	
Handicap	3 %	2 %	← → 7 %
Dépendance	1 %	1 %	↔ NS

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Porteurs de projet ——— Handicap : 20 %
 Hébergements hors aidants Dépendance : 40 % } 54 %

Au global, très peu de multi-partants SEV

L'aide de l'ANCV n'est accordée qu'une seule fois par an

Quasiment pas de partants mixtes

Groupe : quatre fois moins de multi-partants

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	48 768	33 969*	14 799**
Multi-partants SEV 2021	8 %	4 %	16 %
Dont partants mixtes (en groupe et en individuel) ⁽¹⁾	5 % ⁽¹⁾	6 %	4 %

⁽¹⁾ Calculé sur la base des multi-partants soit 0,4 % de l'ensemble des partis. Autrement dit, 95 % des multi-partants sont partis sur le même type de séjours

* Ensemble des partis en groupe SEV 2021

** Ensemble des partis en individuel SEV 2021

Se distingue en +++

Se distingue en - - -

6 séjours sur 10 sont subventionnés par l'ANCV

Des résultats Groupe nettement en retrait :

- des éligibles à l'aide par conjoint rarissimes
- trois fois moins de subventionnés en tant qu'aidant

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	48 768	33 969*	14 799**
Subvention accordée	60 %	56 %	70 %
À l'aide	49 %	50 %	46 %
À l'aide par conjoint	8 %	4 %	18 %
En tant qu'aidant	3 %	2 %	6 %

Parmi les partis 2021, un sur trois est un primo-partants avec SEV

Des résultats tirés vers le haut par les partis en groupe parmi lesquels on trouve quatre fois plus de primo-partants et trois fois moins de très anciens (8 ans et +)

Année de première inscription à SEV

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	48 768	33 969*	14 799**
2013 et avant	12 %	7 % ← → 22 %	
2014/2015/2016	19 %	17 %	23 %
2017/2018	17 %	16 %	21 %
2019/2020	21 %	20 %	24 %
2021	31 %	40 % ← → 10 %	

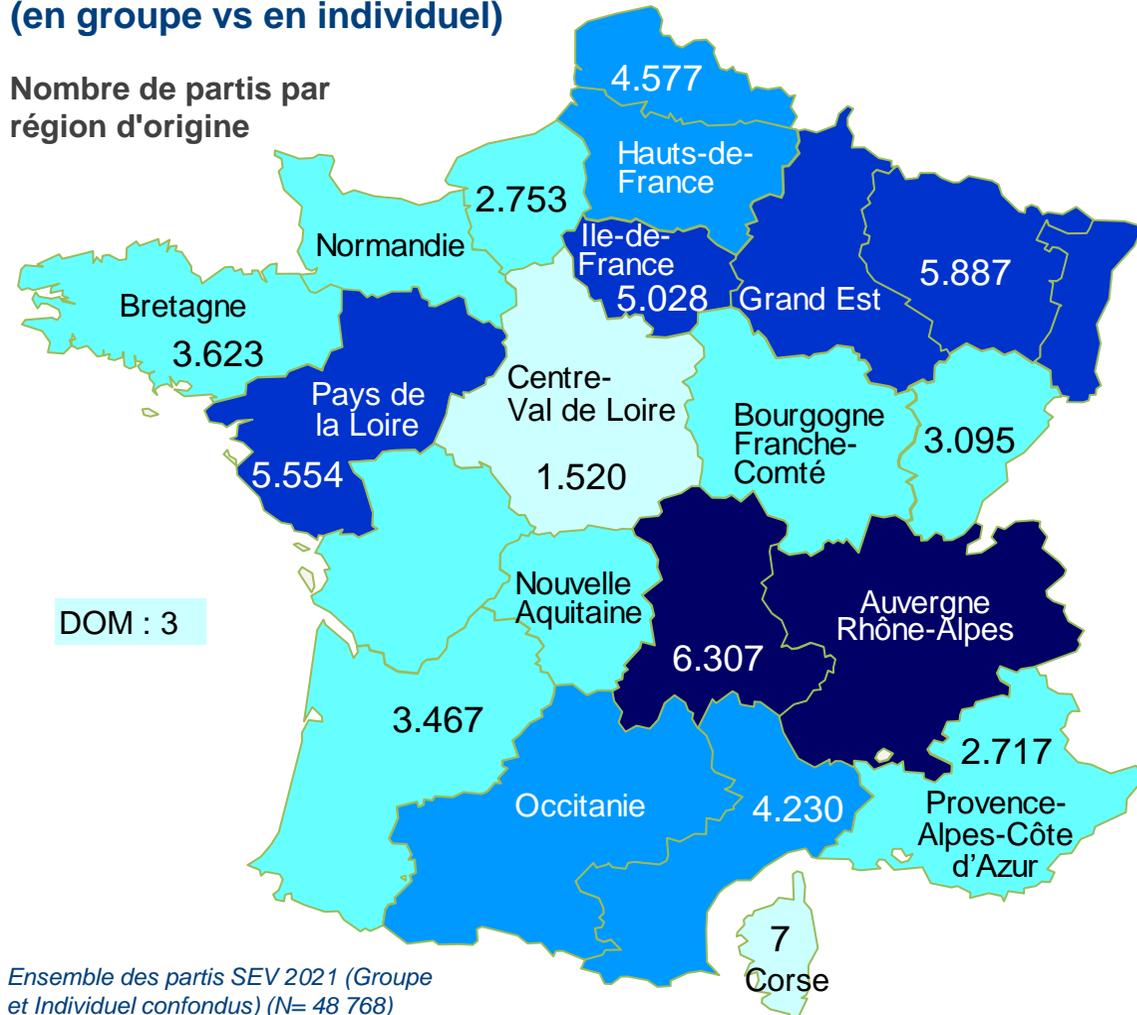
Selon les régions d'origine des seniors, un nombre très différent de partis



Par rapport à la structure de l'ensemble des 60 ans et + vivant en France, certaines régions sont sur-représentées parmi les partis avec SEV, d'autres sous-représentées

Des différences également selon le type de départ (en groupe vs en individuel)

Nombre de partis par région d'origine

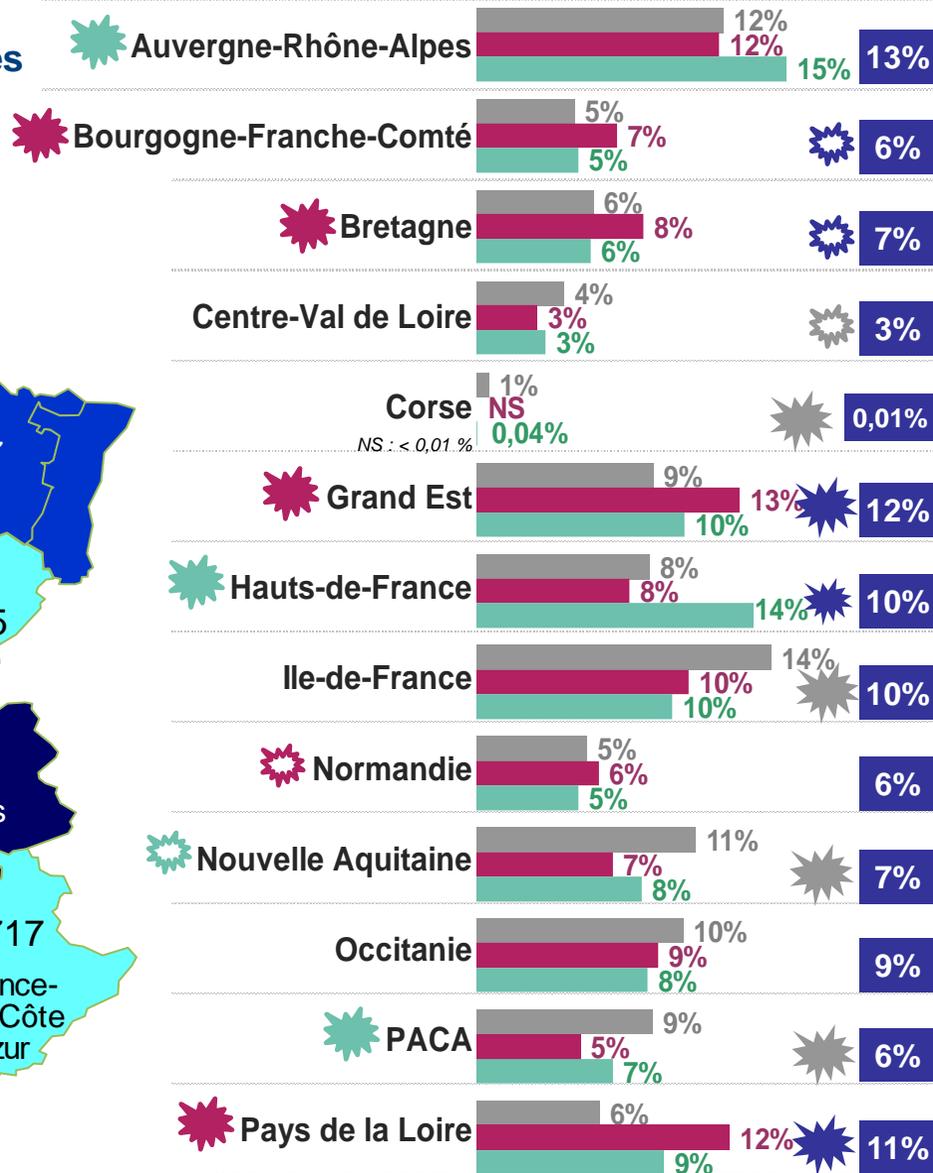


DOM : 3

Ensemble des partis SEV 2021 (Groupe et Individuel confondus) (N= 48 768)

Région sur-représentée parmi les partis SEV vs France
 Région sous-représentée parmi les partis SEV vs France

Groupe sur-représenté vs Individuel
 Individuel sur-représenté vs Groupe



INSEE au 1^{er} janvier 2022

France Métropolitaine 60 ans et + (17.978 millions)
 Ensemble partis avec SEV en 2021 (N=48 768)
 Partis en Groupe (N=33 969)
 Partis en Individuel (N=14 799)

SEV 2021 : 4,63* millions de subventions accordées par l'ANCV



Des taux de subvention accordée différents selon les régions d'origine des seniors

A noter la situation atypique de l'Île de France : non seulement, les partis avec SEV sont peu nombreux vs la répartition régionale des 60 ans et + (10 % vs 14 %) mais le nombre de seniors subventionnés est particulièrement faible (49 % vs 60 % au global toutes régions confondues) et cela quelque soit le dispositif (groupe ou individuel)

Spécificité des trois régions du sud, les plus touristiques de France (Occitanie, PACA et, dans une moindre mesure, Nouvelle Aquitaine) : des taux de subvention accordée très nettement plus élevés vs la France entière

Région d'origine des seniors	Nombre de partis	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée	Montant des subventions accordées*	Taux de subvention accordée	
					Groupe	Individuel
Auvergne-Rhône-Alpes	6 307	3 899	62 %	618 265 €	56 %	73 %
Bourgogne-Franche-Comté	3 095	1 734	56 %	276 490 €	53 %	65 %
Bretagne	3 623	2 070	57 %	329 750 €	54 %	68 %
Centre-Val de Loire	1 520	803	53 %	126 680 €	44 %	70 %
Corse	7	4	57 %	640 €	0 %	67 %
Grand Est	5 887	3 457	59 %	548 245 €	55 %	69 %
Hauts-de-France	4 577	2 884	63 %	459 840 €	58 %	69 %
Île-de-France	5 028	2 469	49 %	390 340 €	46 %	57 %
Normandie	2 753	1 682	61 %	266 295 €	58 %	68 %
Nouvelle Aquitaine	3 467	2 263	65 %	350 080 €	62 %	72 %
Occitanie	4 230	2 771	66 %	429 735 €	61 %	77 %
PACA	2 717	1 790	66 %	281 175 €	61 %	75 %
Pays de la Loire	5 554	3 447	62 %	548 370 €	58 %	74 %
DOM	3	0	0 %	0 €	0 %	0 %
TOTAL	48 768	29 273	60 %	4 625 905 €	56 %	70 %

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme : 18 € par parti en individuel si le nombre d'individuels regroupés sur une même date est au moins de 10 personnes (4 876 591 € en incluant la contribution GIR)

Ensemble des partis SEV 2021 (Groupe et Individuel confondus)

Région se distinguant en +++ en --- vs les résultats Total France

Partis en Groupe (N=33 969)
Partis en Individuel (N=14 799)

Profil des séjours



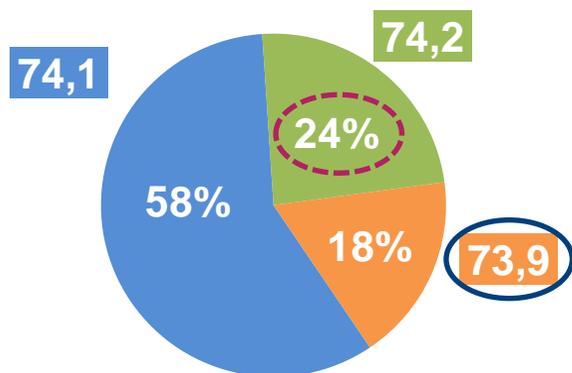
La mer reste la destination la plus prisée

Des partis en groupe légèrement plus adeptes de la campagne vs des individuels un peu plus nombreux à la montagne



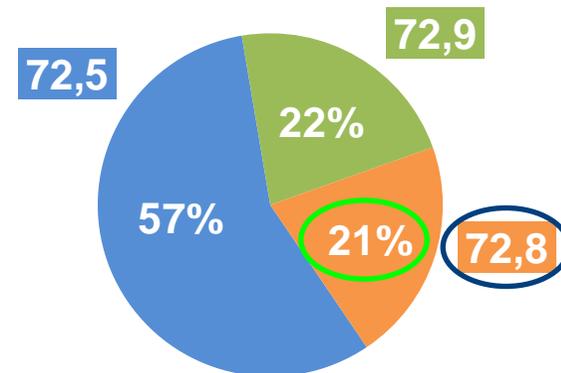
En **GROUPE** Age moyen **74,1**

En **INDIVIDUEL** **72,6 ans**



Base : Ensemble
(N=33 969)

RAPPEL : choix des porteurs de projet pour les groupes



Base : Ensemble
(N=14 799)

■ Mer ■ Campagne ■ Montagne

Aucun séjour en ville (à Paris) en 2021

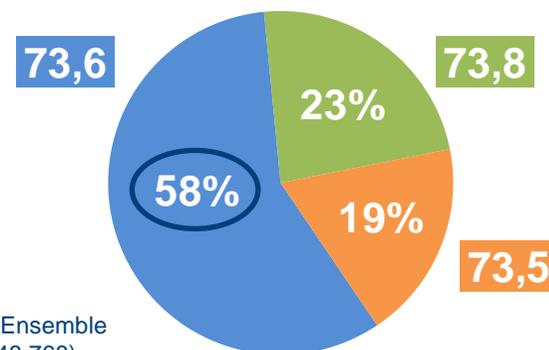
Au sein de chaque cible ainsi qu'au global, des âges moyens très proches selon le type de destination

Les partis en groupe sont, en moyenne, un an et demi plus âgés que les individuels.

Pour les destinations mer et campagne, on retrouve à peu près le même écart.

En revanche, pour la montagne, la différence est plus réduite (environ un an).

Total Partis SEV Age moyen : **73,7**



Base : Ensemble
(N=48 768)

○ Groupe sur-représenté vs Individuel ○ Individuel sur-représenté vs Groupe

Une hiérarchie des régions de destination sans surprise : les 3 régions du sud de la France sont celles qui accueillent le plus de séjours (55 % à elles trois)



Les 2 régions suivantes totalisent 19 % des séjours, les 8 autres se partageant les 26 % restants

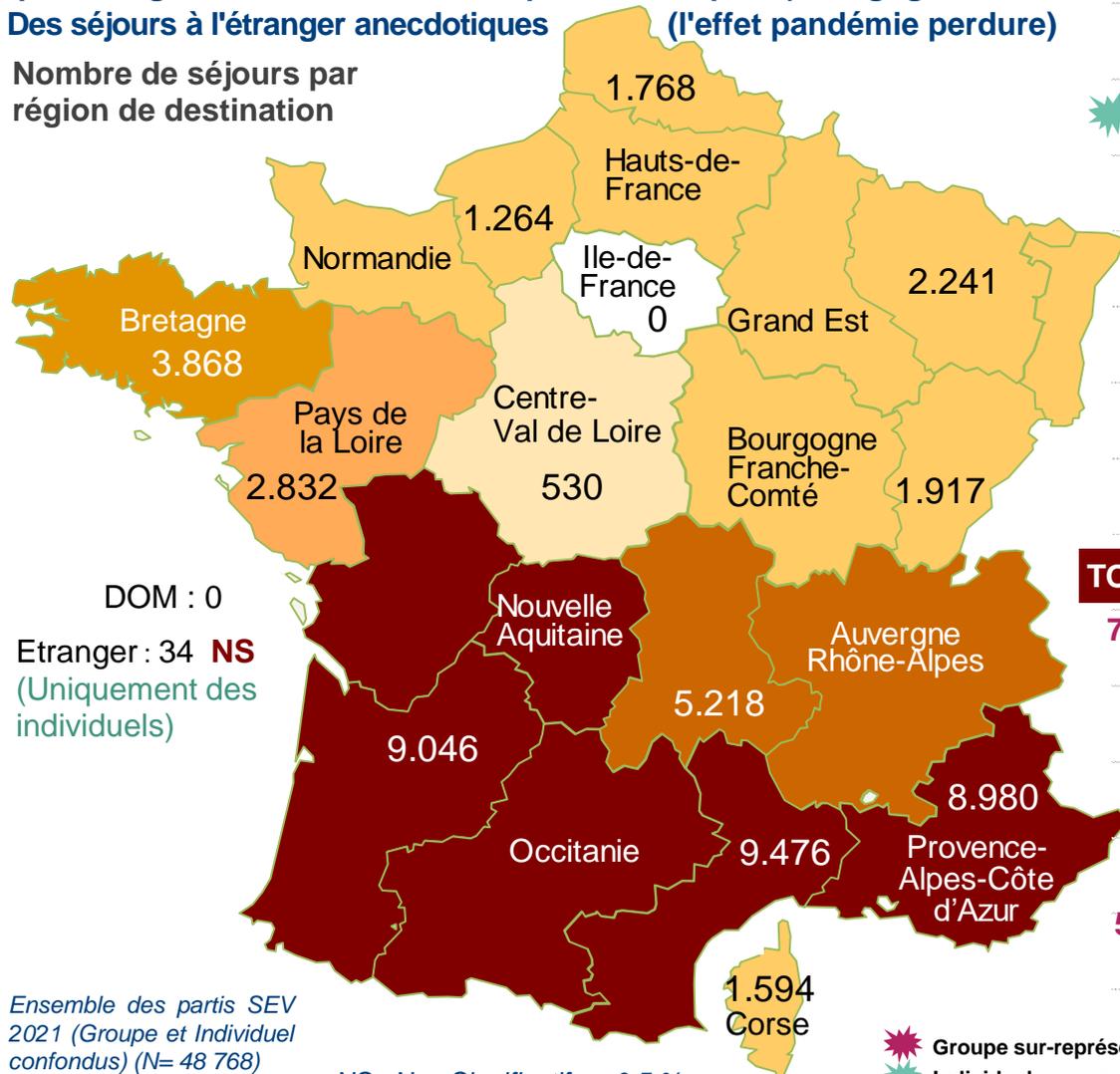
Assez peu de différences Groupe vs Individuel : top 3 identique et des différences régionales assez limitées.

Simplement, des partis en groupe légèrement plus adeptes de la Nouvelle Aquitaine et surtout de la Corse (3 fois plus de séjours)

tandis que les individuels sont légèrement plus adeptes d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Normandie ainsi que de régions traditionnellement peu touristiques (Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire)

Des séjours à l'étranger anecdotiques (l'effet pandémie perdure)

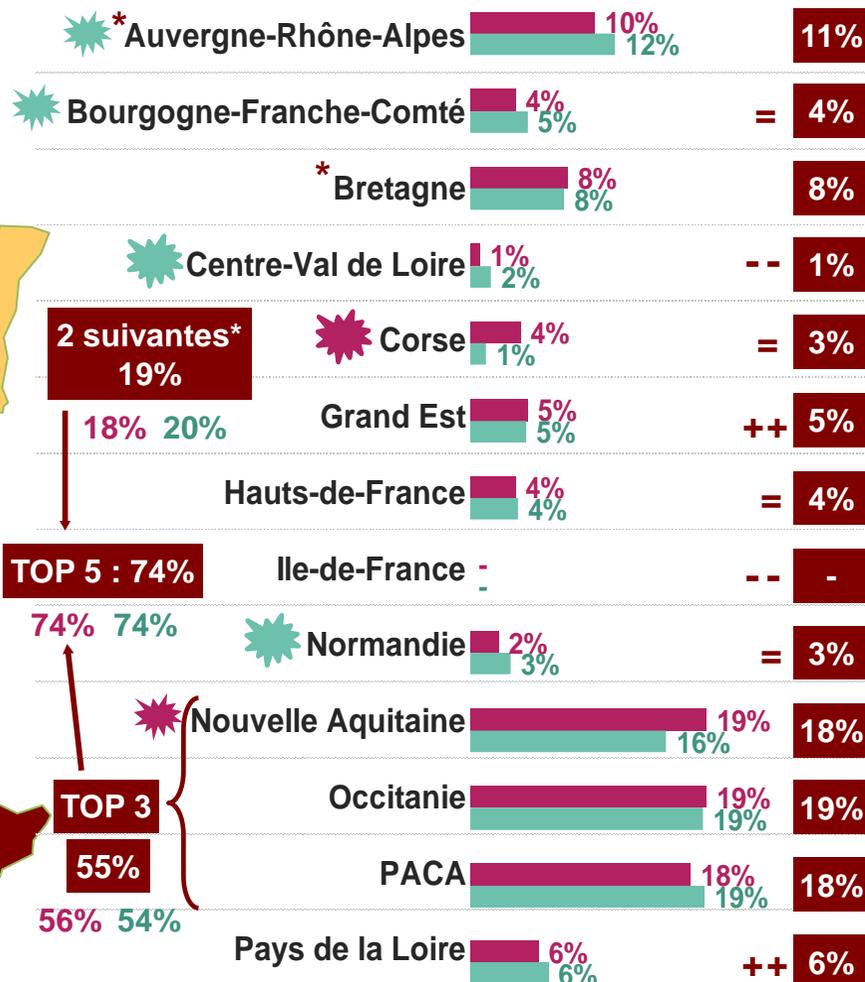
Nombre de séjours par région de destination



DOM : 0
Etranger : 34 NS
(Uniquement des individuels)

Ensemble des partis SEV 2021 (Groupe et Individuel confondus) (N= 48 768)

NS : Non Significatif : < 0,5 %



Groupe sur-représenté vs Individuel
 Individuel sur-représenté vs Groupe

Ensemble partis avec SEV en 2021 (N=48 768)
 Partis en Groupe (N=33 969)
 Partis en Individuel (N=14 799)

19,75 millions de chiffre d'affaires générés par SEV en 2021

Rappel : 4,63* millions de subventions accordées par l'ANCV soit 23 % du CA



Des régions qui accueillent plus ou moins de séjours subventionnés

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme (4 876 591 € en incluant la contribution GIR), cf. détails diapo 13

- Corse et Centre-Val de Loire : une situation atypique
 - Groupe : particulièrement peu de séjours subventionnés accueillis
 - Individuel : des résultats proches de la moyenne toutes régions confondues (Corse), nettement au-dessus (Centre-Val de Loire)
- Grand Est et de façon encore plus marquée Normandie : des régions qui accueillent davantage de séjours subventionnés

Région de destination des séjours	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Montant des subventions accordées*	Taux de subvention accordée		
					Ens	Grp	Indiv
Auvergne-Rhône-Alpes	5 218	2 117 624 €	3 107	493 270 €	60 %	54 %	70 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 917	778 868 €	1 142	181 170 €	60 %	54 %	68 %
Bretagne	3 868	1 569 934 €	2 338	370 080 €	60 %	57 %	69 %
Centre-Val de Loire	530	215 357 €	280	44 425 €	53 %	33 %	76 %
Corse	1 594	652 994 €	811	129 760 €	51 %	48 %	72 %
Grand Est	2 241	901 713 €	1 437	225 745 €	64 %	60 %	73 %
Hauts-de-France	1 768	718 850 €	1 090	172 475 €	62 %	56 %	74 %
Ile-de-France	0	0 €	0	0 €	-	-	-
Normandie	1 264	510 401 €	841	132 960 €	67 %	62 %	74 %
Nouvelle Aquitaine	9 046	3 669 922 €	5 393	854 205 €	60 %	56 %	69 %
Occitanie	9 476	3 813 206 €	5 740	900 075 €	61 %	58 %	67 %
PACA	8 980	3 644 319 €	5 306	842 160 €	59 %	54 %	70 %
Pays de la Loire	2 832	1 135 853 €	1 762	275 420 €	62 %	56 %	74 %
Etranger	34	13 940 €	26	4 160 €	76 %	-	76 %
TOTAL	48 768	19 742 981 €	29 273	4 625 905 €	60 %	56 %	70 %

Détails du TOP 10 : Groupe vs Individuel

- 7 communs et 3 spécifiques mais un classement assez différent à l'exception des 2 premiers, identiques
- 2 opérateurs spécifiques plutôt bien placés pour les groupes (Vacances ULVF et VTF : rang 4 et 5)
- Cévéo et Cap France nettement mieux positionnés en individuel - VVF Villages pour les groupes (rang 3)
- Des positions de Villages Clubs du Soleil et Ternelia inversées Groupe vs Individuel

*Partis en Groupe ⁽²⁾		*Partis en Individuel ⁽³⁾	
MILEADE**	17 %	MILEADE**	11 %
BELAMBRA Clubs	13 %	BELAMBRA Clubs	9 %
VVF Villages	11 %	CEVEO	8 %
VACANCES ULVF	7 %	VVF Villages	8 %
VTF	6 %	CAP FRANCE	8 %
CEVEO	6 %	ARTES	6 %
CAP FRANCE	6 %	Vacances PASSION	5 %
Villages Clubs du Soleil	4 %	TERNELIA	5 %
TERNELIA	4 %	Villages Clubs du Soleil	4 %
ODESIA Vacances	3 %	AEC	4 %

**Miléade : regroupement Cap Vacances et Vacancier

⁽¹⁾ Ensemble des partis avec SEV 2021 (N=48 768)

⁽²⁾ Ensemble des partis en groupe (N=33 969)

⁽³⁾ Ensemble des partis en individuel (N=14 799)

Une grande concentration des séjours : le TOP 3 totalise 37 % des partis (Groupe + Individuel)*

Groupe : une plus grande concentration du TOP 3 que l'on retrouve dans le TOP 10 (malgré des individuels plus nombreux aux rangs 4 à 10)

Se distingue en +++	Ensemble ⁽¹⁾	Groupe ⁽²⁾	Individuel ⁽³⁾
TOP 3	37 %	41 %	28 %
7 suivants	36 %	36 %	40 %
TOP 10	73 %	77 %	68 %

*Palmarès par opérateur (tous équipements confondus), 45 opérateurs Groupe + Individuel

Les ¾ des séjours concernent des opérateurs de tourisme adhérents UNAT

Des résultats Groupe et Individuel comparables

	Ensemble ⁽¹⁾	Groupe ⁽²⁾	Individuel ⁽³⁾
UNAT	74 %	74 %	75 %
Autres	26 %	26 %	25 %

Une majorité écrasante de séjours de 8 jours

Groupe : 5 fois plus de séjours courts vs les individuels

	Ensemble ⁽¹⁾	Groupe ⁽²⁾	Individuel ⁽³⁾
5 jours (4 nuits)	7 %	10 %	2 %
8 jours (7 nuits)	93 %	90 %	98 %

Particulièrement peu de séjours de 5 jours pour les porteurs de projet Caisses de retraite (3 %)

TOP 16 (plus de 1000 séjours) des Opérateurs (tous équipements confondus)



45 opérateurs ont participé à SEV en 2021 : 38 ont reçu des groupes et des individuels (85 %), 1 uniquement des groupes (2 %) et 6 uniquement des individuels (13 %)

Individuel : très peu d'écarts significatifs entre les taux de subvention des différents opérateurs contrairement aux séjours Groupe

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme (4 876 591 € en incluant la contribution GIR), cf. détails diapo 13

RAPPEL : choix des opérateurs par les porteurs de projet pour les groupes

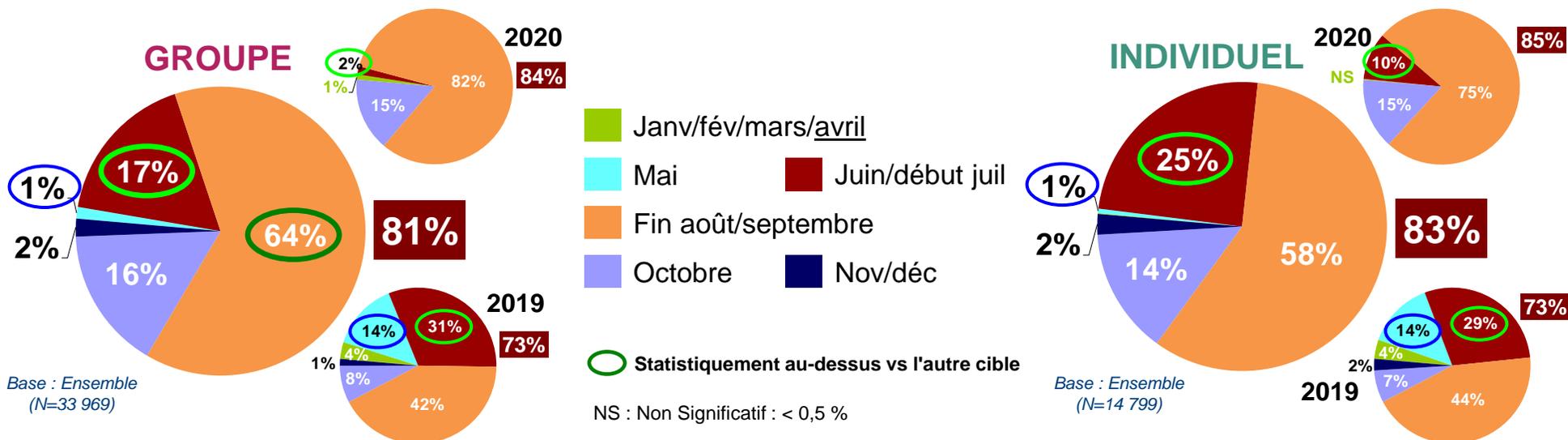
Ensemble des 29 autres opérateurs : en 2 ^{ème} position	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée			Montant des subventions accordées*
				Ens.	Grp	Indiv.	
MILEADE	7 453	3 016 401 €	4 626	62 %	61 %	66 %	730 285 €
BELAMBRA CLUBS	5 652	2 292 396 €	3 403	60 %	56 %	73 %	539 805 €
VVF VILLAGES	4 845	1 972 648 €	2 754	57 %	53 %	70 %	438 040 €
CEVEO	3 160	1 288 632 €	1 764	56 %	48 %	68 %	280 265 €
CAP FRANCE	3 036	1 215 237 €	1 857	61 %	57 %	68 %	289 395 €
VACANCES ULVF	2 741	1 104 246 €	1 492	54 %	52 %	68 %	233 895 €
VTF	2 435	994 129 €	1 366	56 %	55 %	63 %	217 910 €
TERNELIA	2 120	857 006 €	1 303	62 %	55 %	74 %	205 305 €
VILL. CLUBS DU SOLEIL	2 024	824 815 €	1 163	58 %	53 %	69 %	185 105 €
ARTES	1 859	755 155 €	1 245	67 %	62 %	73 %	197 200 €
VACANCES PASSION	1 669	678 930 €	1 064	64 %	58 %	71 %	168 965 €
ODESIA VACANCES	1 459	597 051 €	782	54 %	50 %	72 %	124 745 €
UNIVAC	1 087	438 480 €	629	58 %	49 %	77 %	100 590 €
AEC	1 071	438 708 €	586	55 %	43 %	65 %	93 660 €
AVMA	1 061	424 826 €	679	64 %	62 %	67 %	105 790 €
SARL ARVERNE	1 055	429 400 €	654	62 %	57 %	74 %	104 365 €
Autres	6 041	2 414 921 €	3 906	65 %	59 %	72 %	610 585 €
TOTAL	48 768	19 742 981 €	29 273	60 %	56 %	70 %	4 625 905 €

Période de départ : une année toujours un peu perturbée par le Covid : réapparition de séjours significatifs en juin mais sans atteindre leur niveau de 2019, en particulier pour les groupes. En revanche, les séjours du mois de mai restent anecdotiques



Des comportements Groupe et Individuel assez différents finalement. Des individuels plus prompts à partir dès le mois de juin, des groupes plus nombreux à attendre la fin d'été.

Deux explications : des porteurs de projet à la fois plus prudents (des seniors plus fragiles + question de la responsabilité) et une organisation par nature plus lourde à mettre en place une fois la décision du départ prise

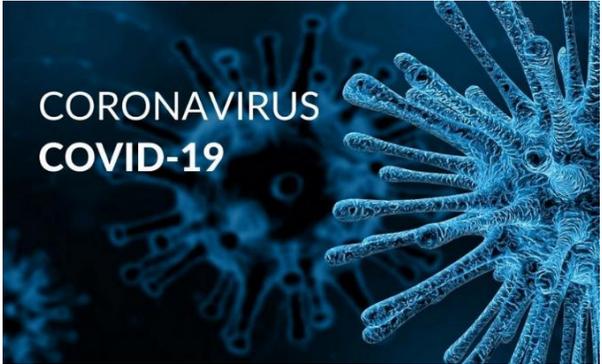


Davantage de départs en groupe le lundi car c'est le jour de départ privilégié des séjours de 5 jours qui bénéficient très souvent d'un accompagnement par des professionnels sachant que 94 % des séjours courts sont des départs en groupe (même taux qu'en 2019 vs 80 % en 2020) (cf. Focus sur les effets de la crise sanitaire sur le profil des partants SEV (diapos suivantes))

	Base	Samedi	Dimanche	Lundi	Autres jours
Groupe	33 969	71 %	13 %	11 %	5 %
Individuel	14 799	76 %	17 %	3 %	4 %
Séj. 5 Jours	3 549	11 %	4 %	73 %	12 %

La configuration du calendrier (le nombre de week end dans le mois) influence fortement les résultats en terme de période, 73 % des séjours commençant le samedi

SEV : 7 % de séjours de 5 jours
 Groupe et Individuel : Vendredi (3 %)
 Essentiellement Mardi et Mercredi (9 %)

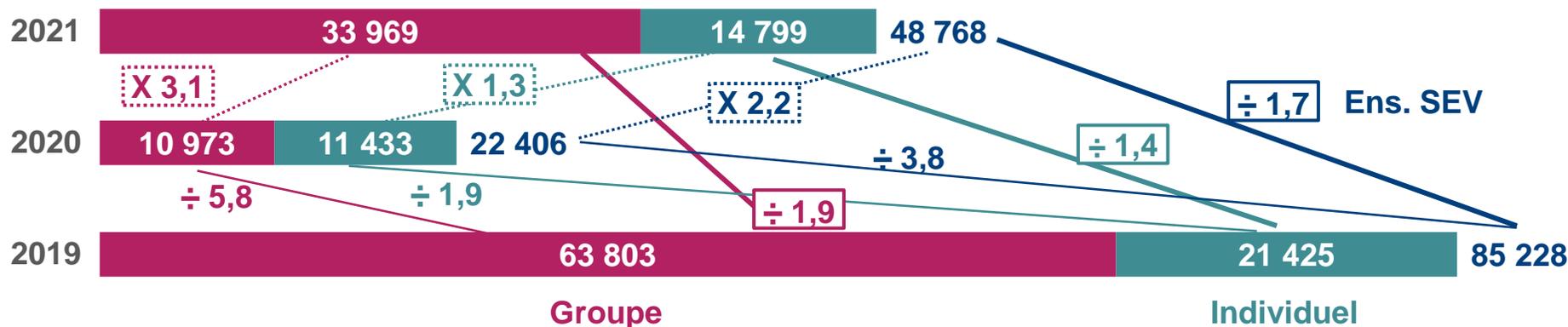


2021 : une situation intermédiaire : le nombre de séjours reprends vs la chute de 2020 mais sans retrouver son niveau de 2019

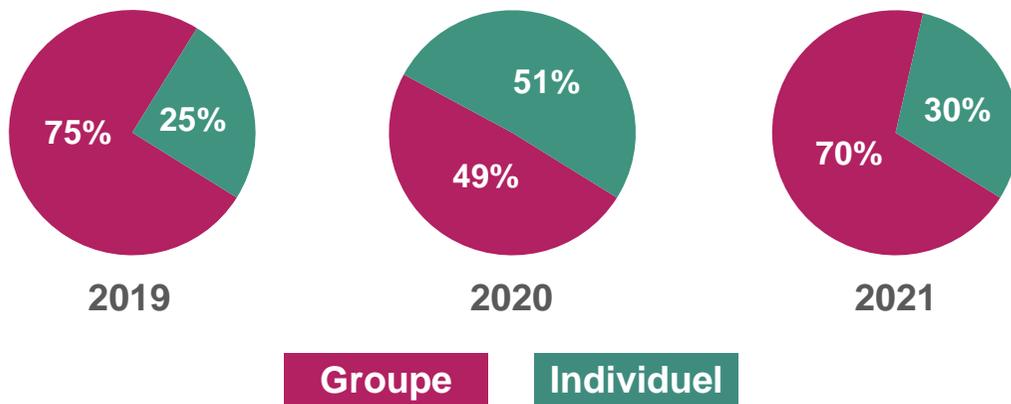
Vs 2019 : un déficit de séjours plus important sur le dispositif Groupe



L'impressionnante chute de 2020 n'a pas pu être complètement compensée par la nette reprise de 2021



→ Une répartition entre les deux dispositifs qui tend à retrouver son apparence habituelle mais pas (encore ?) "parfaitement"



Variables sans changement notable sur la période 2019/2021 : tendancielle, peu d'impact du Covid sur le profil des partants ou des séjours tous dispositifs confondus

- Sexe
- Handicap ou dépendance
- Catégorie d'agglomération et région du lieu de résidence des seniors
- Région du séjour et environnement
- Opérateurs du tourisme adhérents / non adhérents Unat

Rappel : pour les régions (domicile et destination), le nombre élevé de modalités (13 régions administratives) et donc l'éparpillement des résultats qui en résulte, rend l'apparition d'écarts significatifs plus ardue

→ Quel impact du covid et de la crise sanitaire sur le profil des partants et/ou des séjours SEV ?

2021 : pour les deux dispositifs, une forte volonté de partir "quoi qu'il en coûte", encore plus marquée pour les partants en individuel



Forte baisse de la part des séjours subventionnés par l'ANCV, plus forte sur le dispositif Individuel

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2021	2019	2021	2019	2021	2019
<i>Bases</i>	48 768	85 228	33 969	63 803	14 799	21 425
Subvention accordée	60 %	-5 65 %	56 %	-5 61 %	70 %	-7 77 %
À l'aide	49 %	-5 54 %	50 %	-5 55 %	46 %	-3 49 %
À l'aide par conjoint	8 %	0 8 %	4 %	0 4 %	18 %	-4 22 %
En tant qu'aidant	3 %	0 3 %	2 %	0 2 %	6 %	0 6 %

Davantage de multi-partants individuels bien que l'aide financière de l'ANCV ne soit attribuée qu'une seule fois

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2021	2019	2021	2019	2021	2019
<i>Bases</i>	48 768	85 228	33 969	63 803	14 799	21 425
Multi-partant SEV	8 %	+2 6 %	4 %	0 4 %	16 %	+4 12 %
Dont partants mixtes (en groupe et en individuel) ⁽¹⁾	5 % ⁽¹⁾	-1 6 %	6 %	0 6 %	4 %	-3 7 %

⁽¹⁾ Calculé sur la base des multi-partants soit 0,4 % de l'ensemble des partis

Davantage d'anciens partants, signe de la confiance portée au programme SEV face à une situation sanitaire toujours inquiétante

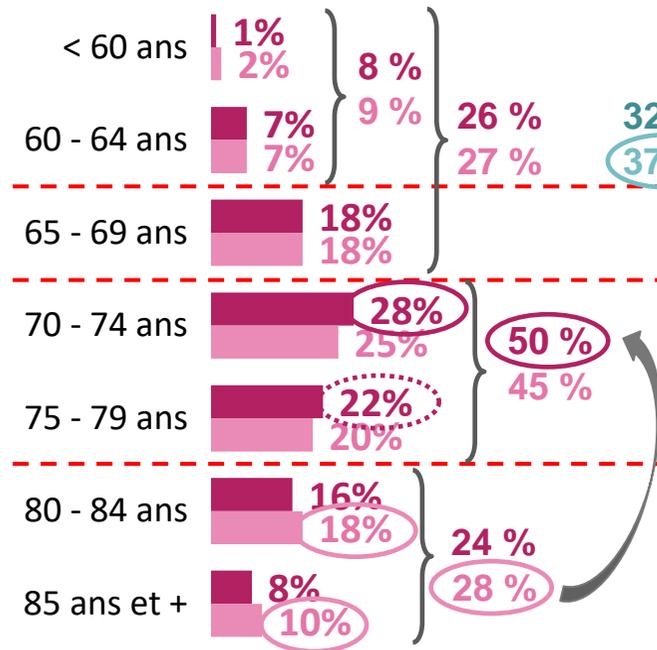
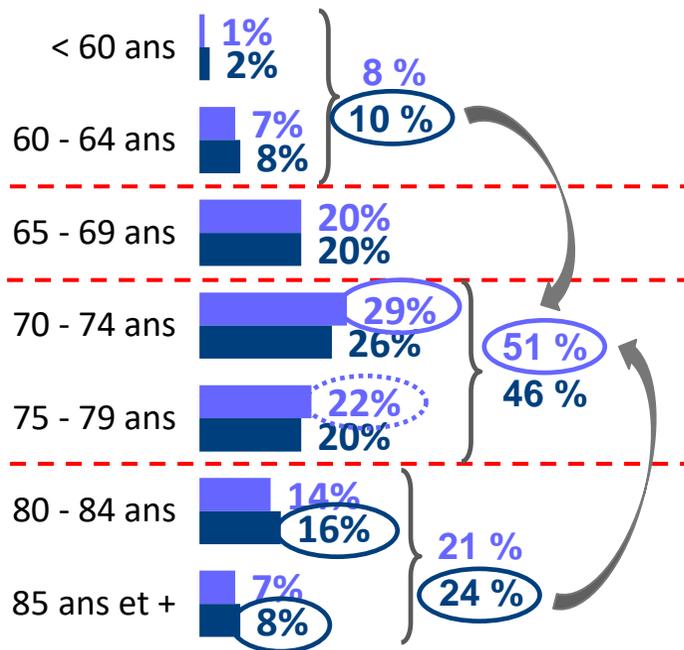
	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2021	2019	2021	2019	2021	2019
<i>Bases</i>	48 768	85 228	33 969	63 803	14 799	21 425
Ancien partant	69 %	+9* 60 %	60 %	+7 53 %	90 %	+7 83 %
Primo-partant SEV	31 %	40 %	40 %	47 %	10 %	17 %

* Entre 2019 et 2021, modification de la structure des partants entre Groupe et Individuel au bénéfice des individuels (30 % vs 25 % en 2019) alors que le nombre d'anciens partants est considérablement plus élevé parmi eux vs parmi les partis en groupe

Le "rajeunissement" de 2020 lié à la crise sanitaire n'apparaît plus sur l'âge moyen de départ mais la répartition des différentes tranches d'âge est néanmoins modifiée

Nette progression de la part des 70 - 79 ans, plus que jamais cœur de cible du programme SEV au détriment à la fois des plus âgés (80 ans et +) et des plus jeunes (< 65 ans), les 65 - 69 ans étant stables

Désormais, les 70 - 79 ans totalisent plus de la moitié des séjours alors qu'ils ne représentent que 34 % des personnes de 60 ans et plus en France



Age moyen **73 ans et 8 mois**
73 ans et 9 mois

Age moyen **74 ans et 1 mois**
74 ans et 3 mois

72 ans et 7 mois
72 ans et 1 mois

Ensemble SEV 2021 (N= 48 768) 2019 (N= 85 228)

Groupe 2021 (N= 33 969) 2019 (N= 65 803)

Individuel 2021 (N= 14 799) 2019 (N= 21 425)

Cet âge moyen stable résulte d'évolutions différentes sur les deux dispositifs, évolutions qui viennent se compenser

Les séjours en groupe voient la part des plus âgés diminuer fortement vs 2019 alors que, comme en 2020, elle est quasi stable pour les individuels

A l'inverse, le dispositif individuel présente, en 2021, un déficit de partis de moins de 65 ans et de 65 - 69 ans. C'est comme si, les moins de 70 ans constituaient désormais un groupe homogène pour les séjours en individuel

Cela se vérifie également pour les séjours en groupe : aucune évolution significative vs 2019 pour les moins de 70 ans

Conséquence : augmentation de la moyenne d'âge des partants en individuel vs 2019, la tendance étant plutôt à la stabilité voire à un léger fléchissement pour les groupes

Rappel : aucune évolution significative concernant la destination des séjours que ce soit au niveau de la région ou de l'environnement du départ (mer / montagne / campagne)

Durée des séjours : des séjours courts qui se raréfient même pour le dispositif Groupe qui accompagne des seniors plus fragiles*

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2021	2019	2021	2019	2021	2019
<i>Bases</i>	48 768	85 228	33 969	63 803	14 799	21 425
5 jours (4 nuits)	7 % - 3	10 %	10 % - 3	13 %	2 % - 1	3 %
8 jours (7 nuits)	93 %	90 %	90 %	87 %	98 %	97 %

* Cf. analyses détaillées de la durée des séjours selon le type de porteur de projet diapos 30 et 31

Les opérateurs de tourisme

- Offre de séjours : dispositif Groupe vs Individuel

- Nettement moins d'opérateurs proposent à la fois des séjours Groupe et des séjours individuels : 38 sur 45 en 2021 soit 85 % vs 43 sur 46 en 2019 (93 %)
- Au bénéfice de séjours exclusivement individuels : 6 opérateurs sur 45 (13 %) en 2021 vs 2 sur 46 en 2019 (4 %)
- En revanche, les opérateurs de tourisme qui accueillent uniquement des séjours Groupe demeurent rares : un seul (le même en 2019 et 2021)

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2021	2019	2021	2019	2021	2019
<i>Bases</i>	48 768	85 228	33 969	63 803	14 799	21 425
TOP 3	37 % + 6	31 %	41 % + 7	34 %	28 % 0	28 %
7 suivants	36 % - 2	38 %	36 % - 2	38 %	40 % + 2	38 %
TOP 10	73 % + 4	69 %	77 % + 5	72 %	68 % + 2	66 %

La concentration des séjours sur les principaux opérateurs s'intensifie, essentiellement sur le dispositif Groupe

La différence est moins frappante sur le TOP 10 en raison de l'apparition en 2020 de Miléade (Cap Vacances + Vacancier), les deux étant présents en 2019 dans le TOP 10 mais pas dans le TOP 3 où seul figurait Cap Vacances



Deux catégories de porteur de projet concentrent 82 % des séjours en groupe



- Les associations et clubs (47 %), principalement de retraités mais pas exclusivement : associations de malades/handicapés - associations familiales, sportives, liées à une activité professionnelle, ...
- Les collectivités territoriales (35 %), essentiellement de niveau communal (CCAS, communes et structures rattachées : 33 %) et marginalement de niveau intercommunal (2 %)



Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2021 (N=33 969)

- (1) Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale
- (2) Commune/ville/mairie, ... + Communauté de communes/d'agglomération, syndicat intercommunal
- (3) Comité des fêtes, office ou foyer municipal, comité local, ... Aucune structure rattachée intercommunale
- (4) Conseil Départemental

* Structure sociale tous publics 5%

Caisse de retraite, mutuelle, prévoyance 4%

Organisme caritatif 4%

Hébergements 1%

Accueil, orientation, informations 1%

Service d'aide à domicile NS

Autres 3%

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2021 (N=33 969)



Base : Ensemble des séjours porteurs de projet Autres (N=1 148)



Base : Ensemble des séjours porteurs de projet Hébergements (N=345)

Accueil, orientation, informations



Accueil de jour : 0

Base : Ensemble des séjours porteurs de projet Accueil, orientation, informations (N=306)

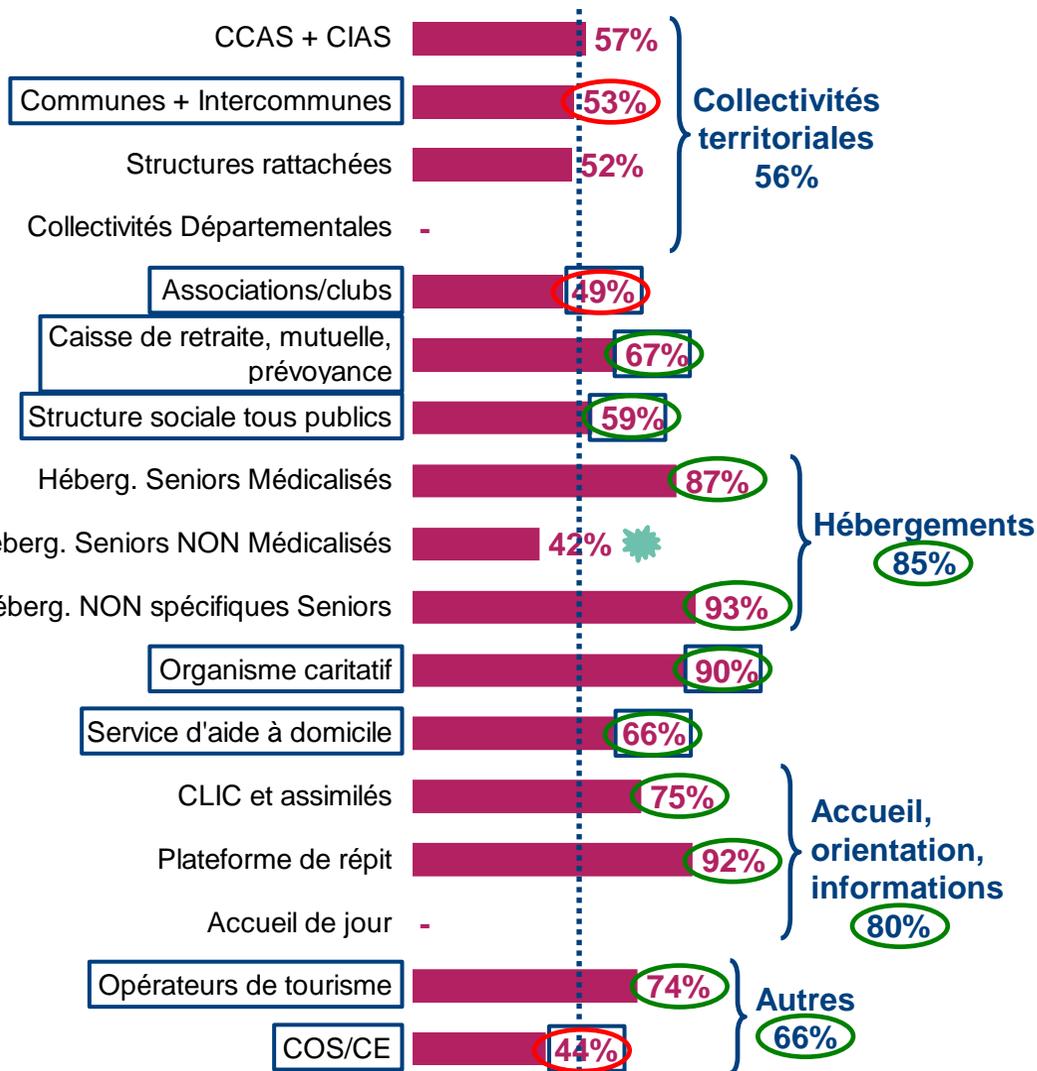
* Structure sociale tous publics : centre social, maison de quartier, centre socio culturel, centre socio éducatif, centre d'animation local, ...

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Selon les types de porteur de projet, une fragilité économique des partis avec SEV très contrastée : seulement 49 % de séjours subventionnés pour les Associations/clubs vs 90 % pour les Organismes caritatifs



Part des séjours subventionnés par l'ANCV



Ensemble séjours groupe : 56%

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2021 (N=33 969)

Des séjours également plutôt peu fréquemment subventionnés pour les collectivités territoriales en particulier les Communes/Intercommunes

Un taux de subvention très bas pour les porteurs de projet Hébergements non médicalisés mais très peu de séjours concernés (écart non significatif)

Des taux de subvention accordée au-dessus du taux moyen pour tous les autres types de porteurs de projet à l'exception des COS/CE (très en-dessous)

Parmi les porteurs de projet aux séjours les plus fréquemment subventionnés, on trouve un premier groupe : logiquement, les Organismes caritatifs (90 %), les Hébergements (85 %), les structures d'Accueil/orientation/informations (80 %) et, dans une moindre mesure, les Opérateurs de tourisme (74 %)

En retrait, mais néanmoins au-dessus du taux moyen, apparaissent les Caisses de retraite/mutuelle/prévoyance (67 %), les Services d'aide à domicile (66 %) et, légèrement au-dessus des résultats globaux, les Structures sociales tous publics (59 %)

Une comparaison avec les résultats de 2020 peu signifiante : tellement peu de séjours en 2020 (10 973) que très peu d'écarts entre les différents types de porteurs de projet étaient significatifs

Vs 2019 :

- Un taux de séjours subventionnés en retrait (56 % vs 61 %)
- Mais une même hiérarchie des porteurs de projet

○ Se distingue en - - -

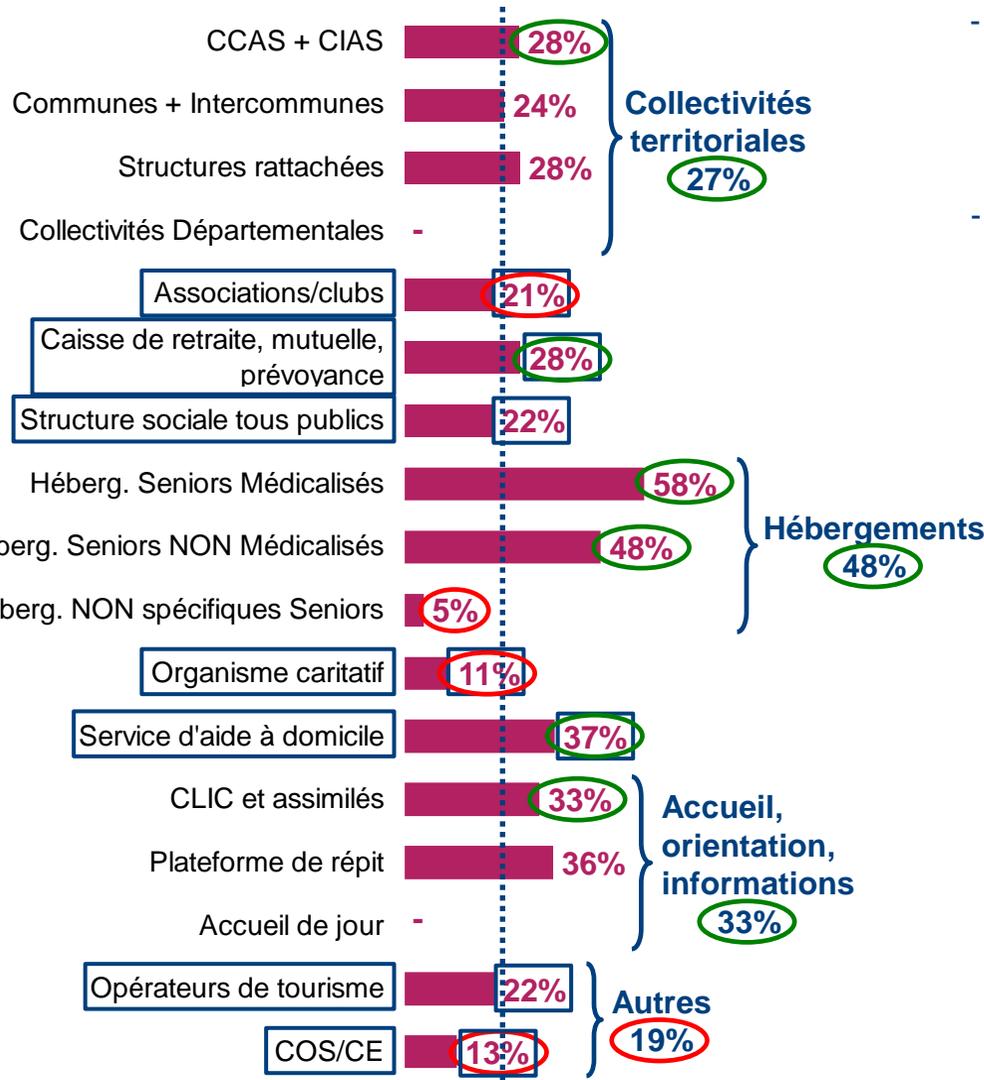
○ Se distingue en + + +

Des résultats en terme de répartition par âge encore plus hétérogènes que pour la proportion de séjours subventionnés : entre 5 % et 58 % de partis de 80 ans et plus



Logiquement, nettement plus de très âgés parmi les partis avec SEV via des porteurs de projet spécialisés dans la fragilité personnelle : hébergements permanents, structures d'accueil/orientation/informations et services d'aide à domicile

*Part des "80 ans et +"



Plus spécifiquement en ce qui concerne les hébergements :

- De façon cohérente, les structures médicalisées font partir nettement plus de seniors de 80 ans et plus que les structures non médicalisées. Etonnamment, ce n'était pas le cas en 2019 avec des résultats très proches (respectivement 59 % et 54 %)
- A noter que l'on trouve marginalement quelques personnes de 80 ans et plus dans les hébergements non spécifiquement réservés aux personnes âgées mais spécialisés dans le handicap

Nettement en retrait des porteurs de projet "spécialisés" mais avec davantage de seniors de 80 ans et plus que l'ensemble des porteurs de projet, se distinguent les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance ainsi que les collectivités territoriales

A l'inverse, les associations/clubs font plutôt partir un peu moins de très âgés mais l'écart vs l'ensemble des séjours en groupe est assez faible

Logiquement, les COS/CE et les organismes caritatifs présentent particulièrement peu de "très âgés" (moins de 15 %)

Les autres porteurs de projet généralistes (structures sociales tous publics et opérateurs de tourisme) sont très proches des résultats globaux

*Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2021 à l'exclusion des éligibles à l'aide financière de l'ANCV en tant qu'aidant (N=33 397).

En effet, la comparaison entre les différents types de porteur de projet serait faussée pour ceux qui accompagnent des populations particulièrement fragiles qui nécessitent la présence d'aidants professionnels : la proportion des partis les plus âgés serait, pour ces porteurs de projet, de fait, artificiellement tirée vers le bas

Les séjours courts sont particulièrement fréquents pour les porteurs de projet qui accompagnent les publics aux fragilités personnelles les plus importantes dont évidemment le grand âge



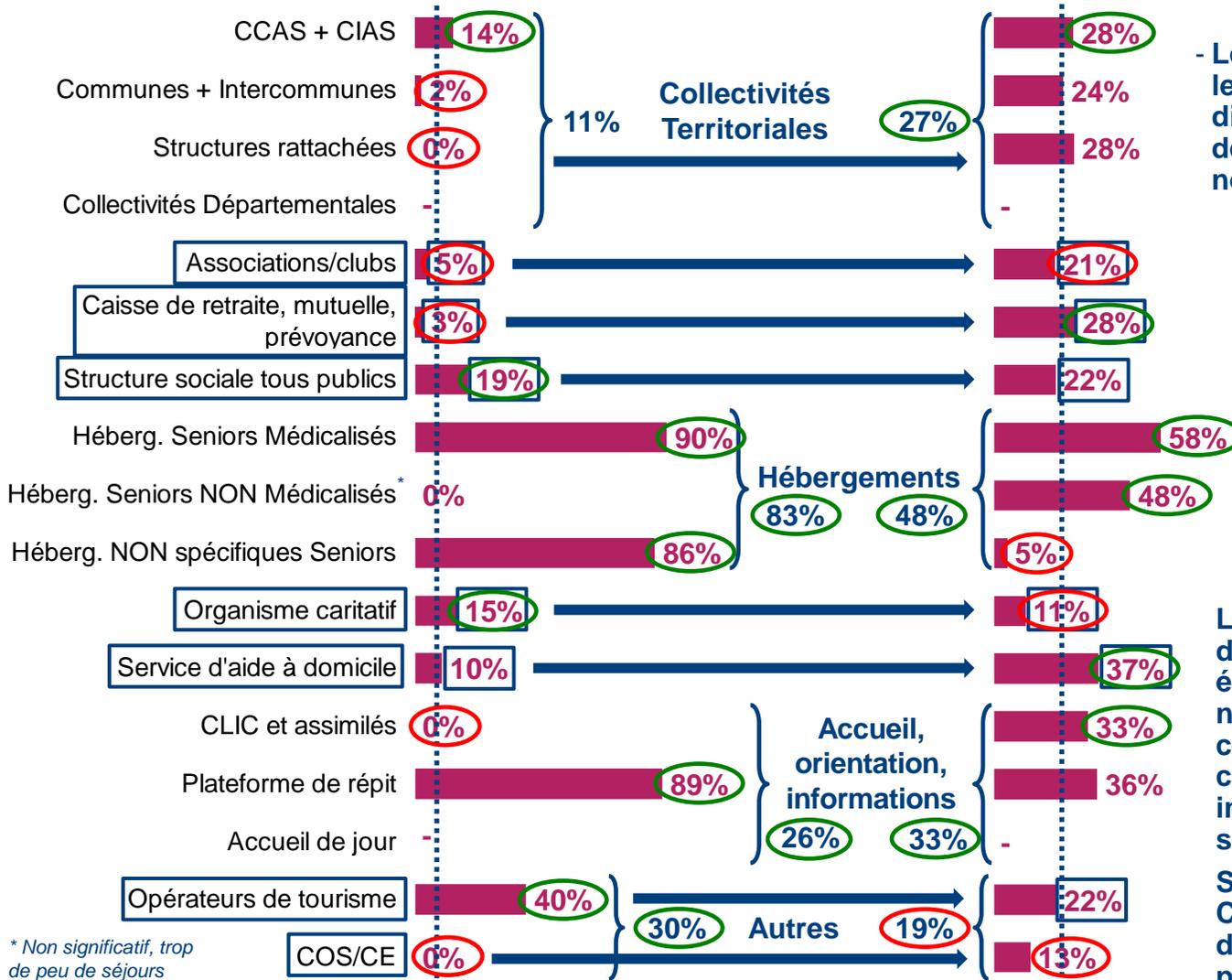
Se distinguent donc les mêmes porteurs de projet que pour les résultats concernant les 80 ans et plus : "les spécialisés" : hébergements permanents et structures d'accueil/orientation/informations mais pas les services d'aide à domicile (à la moyenne) Certes, un lien entre la part des séjours courts et celle des 80 ans et plus mais le grand âge n'est pas la seule

motivation à ces séjours :

- Les structures sociales tous publics et les opérateurs de tourisme ne se distinguent pas sur l'âge vs l'ensemble des séjours groupe mais ils portent néanmoins davantage de séjours courts
- De même, les organismes caritatifs font partir particulièrement peu de très âgés. Pourtant, ils organisent davantage de séjours courts que l'ensemble des porteurs de projet
- A l'inverse, plutôt davantage de 80 ans et plus mais des séjours courts marginaux voire totalement absents pour les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance et les CLICS contrairement aux plateformes de répit qui les privilégient nettement

Les CCAS/CIAS font partir un peu plus de 80 ans et plus et un peu plus également de séjours courts mais ce n'est pas du tout le cas des autres collectivités territoriales pour lesquelles ces séjours sont très rares voire inexistants malgré une proportion de seniors âgés dans la moyenne

Spécificité des associations/clubs et des COS/CE : plutôt voire beaucoup moins de très âgés et des séjours courts particulièrement rares



* Non significatif, trop de peu de séjours

○ Se distingue en - - -
 ○ Se distingue en + + +

Part des séjours de 5 jours
Ensemble séjours groupe : 10%

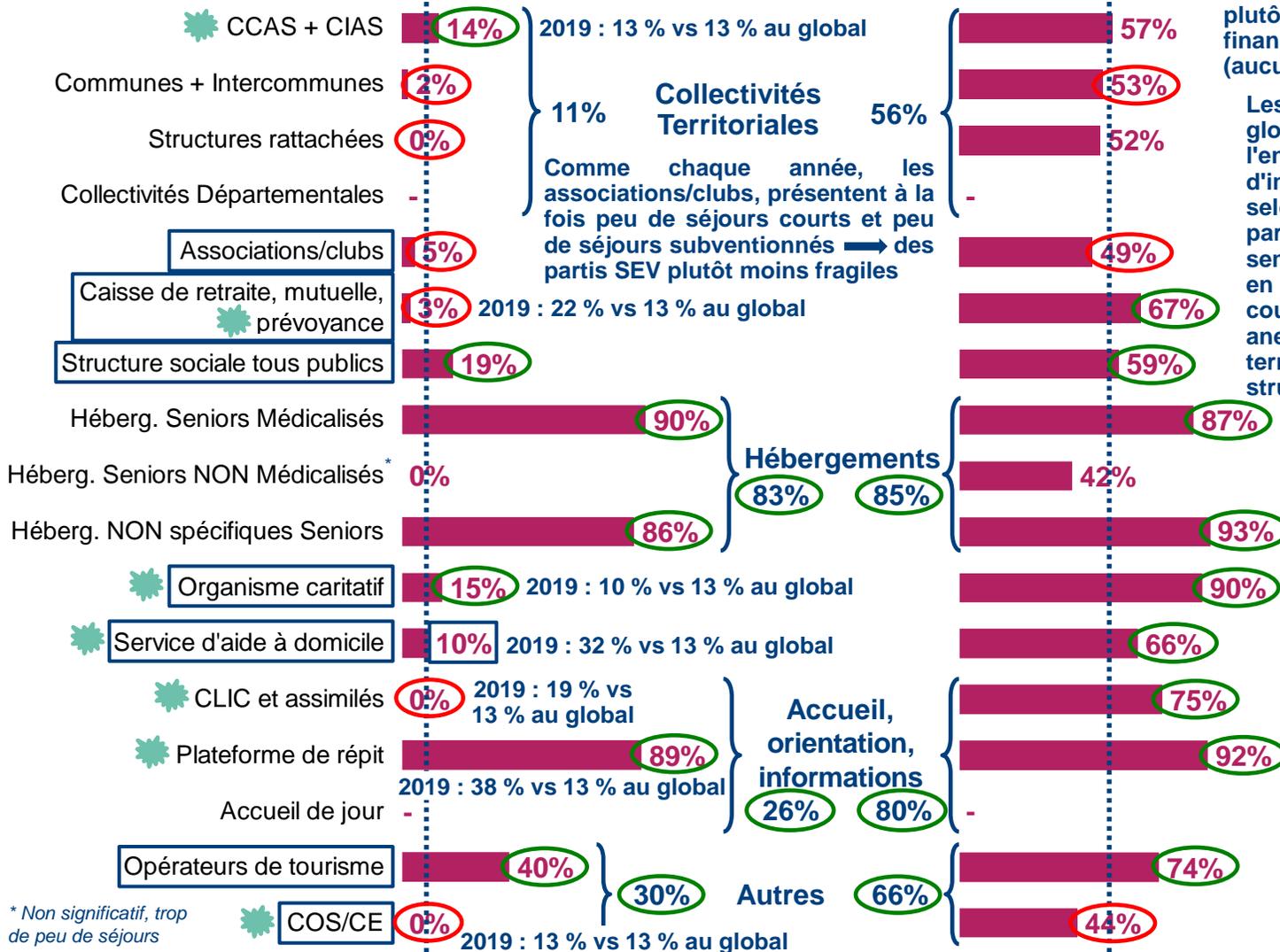
***Part des "80 ans et +"**
***Ensemble séjours groupe : 24%**

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2021 (N=33 969)
 *Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2021 hors aidants (N=33 397)

Fragilité personnelle et fragilité économique des partants : elles se cumulent pour les porteurs de projet "spécialisés" tels que les hébergements permanents et les structures d'accueil/orientation/informations mais pas pour les services d'aide à domicile. Certains généralistes comme les structures sociales tous publics, les organismes caritatifs et les opérateurs de tourisme accompagnent également davantage de seniors à double fragilité



Tous les porteurs de projet Hébergements accompagnent des publics fragiles personnellement et économiquement. C'est différent pour les structures d'accueil/orientation/informations pour lesquelles c'est également vrai pour les plateformes de répit mais pas pour les CLIC qui organisent des séjours plutôt pour des seniors avec des problèmes financiers mais peu de fragilité personnelle (aucun séjour court)



plutôt pour des seniors avec des problèmes financiers mais peu de fragilité personnelle (aucun séjour court)

Les collectivités territoriales affichent, au global, des résultats proches de ceux de l'ensemble des porteurs de projet mais d'importantes différences apparaissent selon le type de collectivités en particulier sur la durée du séjour. Il semble que les CCAS/CIAS ont, comme en 2020, organisé un peu plus de séjours courts. A l'inverse, ils deviennent anecdotiques pour les autres collectivités territoriales (Commune/Intercommunes et structures rattachées)

Pour les porteurs de projet, deux stratégies dans le choix des partants vs les risques induits par le Covid :

- Privilégier la fragilité économique d'où une moindre "utilité" de séjours courts, en baisse vs 2019 (services d'aide à domicile) ou quasiment abandonnés (caisses de retraite/mutuelle/prévoyance) voire totalement abandonnés : CLIC et COS/CE (même si le taux de subvention est inférieur à la moyenne pour ces derniers)
- Être prudents et minimiser les risques en supprimant les week end des séjours SEV pour limiter les interactions avec des publics qui ont moins besoin de se protéger, séjours courts en hausse : CCAS/CIAS, organismes caritatifs et plateformes de répit

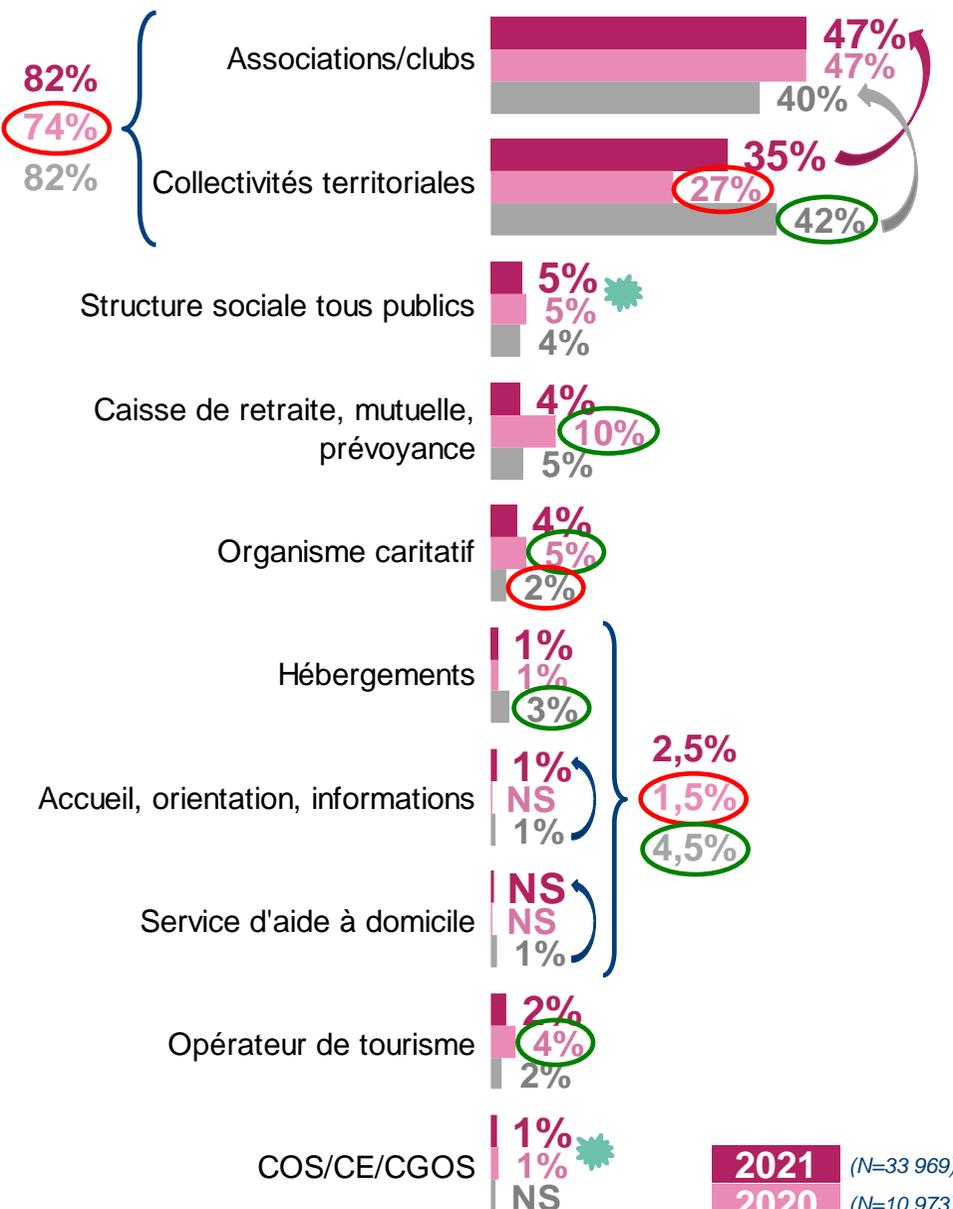
* Non significatif, trop de peu de séjours

Part des séjours de 5 jours
Ensemble séjours groupe : 10%

Se distingue en - - -
Se distingue en + + +

Part des séjours subventionnés
Ensemble séjours groupe : 56%

Les deux principaux types de porteur de projet retrouvent leur niveau de 2019 (82 %) mais la hiérarchie entre les deux est différente : désormais les associations/clubs se détachent



La nette reprise en 2021 des séjours via les collectivités territoriales n'a pas suffi à rattraper l'impressionnante chute de 2020

Porteurs de projet spécialisés : même phénomène au global mais avec des différences dans le détail :

- Le nombre de séjours est un peu reparti en 2021
 - pour les services d'aide à domicile, sans tout à fait retrouver son niveau de 2019
 - pour les structures d'accueil/orientation/informations pour lesquelles le rattrapage est plus net
- Aucune reprise en 2021 pour les hébergements permanents : après leur forte chute de 2020, le nombre de séjours demeure bloqué à 1 %

Parmi les porteurs de projet qui avaient plutôt bien résisté en 2020 voyant ainsi leur part progresser, on distingue plusieurs situations :

- Les porteurs de projet dont la part est redescendue en 2021 pour retrouver à peu près son niveau de 2019 : les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance
- Ceux qui ont "profité" de l'effet crise sanitaire : certes leur part 2021 est plutôt inférieure à celle de 2020 mais elle est supérieure à celle de 2019 : les organismes caritatifs et, dans une moindre mesure, les opérateurs de tourisme
- Ceux dont les résultats 2019/2021 sont tellement proches qu'il est difficile d'en tirer des conclusions fiables : les structures sociales tous publics et les COS/CE

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Base : Ensemble des partis en groupe SEV

2021	(N=33 969)
2020	(N=10 973)
2019	(N=63 803)

Séjours en groupe SEV 2021 : 13,7 millions de CA générés

Près de 3 millions de subventions accordées par l'ANCV soit 22 % du CA



Catégorie de Porteurs de projet	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée	Montant des subventions accordées
Associations, clubs	15 799	6 423 105 €	7 779	49 %	1 235 190 €
Collectivités territoriales*	11 769	4 733 631 €	6 599	56 %	1 035 690 €
Structure sociale tous publics	1 600	635 285 €	944	59 %	146 390 €
Caisse de retraite, mutuelle, prévoyance	1 529	623 808 €	1 024	67 %	162 715 €
Organisme caritatif	1 264	505 439 €	1 135	90 %	177 450 €
Hébergements**	345	122 221 €	292	85 %	40 495 €
Accueil, orientation, informations***	306	118 955 €	245	80 %	37 300 €
Service d'aide à domicile	209	84 254 €	138	66 %	21 930 €
Autres****	1 148	447 733 €	760	66 %	114 575 €
TOTAL	33 969	13 694 431 €	18 916	56 %	2 971 735 €
* CCAS + CIAS	9 423	3 775 729 €	5 355	57 %	837 300 €
* Communes + Intercommunes	2 032	829 477 €	1 080	53 %	172 150 €
* Structures rattachées communales	314	128 425 €	164	52 %	26 240 €
* Collectivités Départementales	0	0 €	0	-	0 €
** Héberg. Seniors Médicalisés	264	92 294 €	229	87 %	31 540 €
** Héberg. Seniors NON Médicalisés	24	9 840 €	10	42 %	1 600 €
** Héberg. NON spécifiques Seniors	57	20 087 €	53	93 %	7 355 €
*** CLIC et assimilés	218	89 145 €	164	75 %	26 240 €
*** Plateforme de répit	88	29 810 €	81	92 %	11 060 €
**** Opérateurs de tourisme	857	328 523 €	633	74 %	94 255 €
**** COS/CE	291	119 210 €	127	44 %	20 320 €



Récapitulatif financier par région : réception / émission



Aucune surprise sur le positionnement des différentes régions

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme : 18 € par parti en individuel si le nombre d'individuels regroupés sur une même date est au moins de 10 personnes (4 876 591 € en incluant la contribution GIR)

	CA généré			Montant des subventions accordées*		
	Domicile	Destination	Dest - Dom	Domicile	Destination	Dest - Dom
Auvergne-Rhône-Alpes	2 556 907 €	2 117 624 €	- 439 283 €	618 265 €	493 270 €	- 124 995 €
Bourgogne-Franche-Comté	1 264 115 €	778 868 €	- 485 247 €	276 490 €	181 170 €	- 95 320 €
Bretagne	1 477 844 €	1 569 934 €	+ 92 090 €	329 750 €	370 080 €	+ 40 330 €
Centre-Val de Loire	614 133 €	215 357 €	- 398 776 €	126 680 €	44 425 €	- 82 255 €
Corse	2 870 €	652 994 €	+ 650 124 €	640 €	129 760 €	+ 129 120 €
Grand Est	2 393 422 €	901 713 €	- 1 491 709 €	548 245 €	225 745 €	- 322 500 €
Hauts-de-France	1 868 594 €	718 850 €	- 1 149 744 €	459 840 €	172 475 €	- 287 365 €
Ile-de-France	2 039 144 €	0 €	- 2 039 144 €	390 340 €	0 €	- 390 340 €
Normandie	1 116 694 €	510 401 €	- 606 293 €	266 295 €	132 960 €	- 133 335 €
Nouvelle Aquitaine	1 372 085 €	3 669 922 €	+ 2 297 837 €	350 080 €	854 205 €	+ 504 125 €
Occitanie	1 676 508 €	3 813 206 €	+ 2 136 698 €	429 735 €	900 075 €	+ 470 340 €
PACA	1 096 532 €	3 644 319 €	+ 2 547 787 €	281 175 €	842 160 €	+ 560 985 €
Pays de la Loire	2 262 903 €	1 135 853 €	- 1 127 050 €	548 370 €	275 420 €	- 272 950 €
DOM	1 230 €	0 €	- 1 230 €	0 €	0 €	0 €
Etranger	0 €	13 940 €	+ 13 940 €	0 €	4 160 €	+ 4 160 €
TOTAL	19 742 981 €	19 742 981 €	0 €	4 625 905 €	4 625 905 €	0 €